



RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Art. L2121.10 du code Général des Collectivités Territoriales

Le conseil municipal se réunira à SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL,
le **09 juillet 2018**, à **19H00**.

Affiché le 03/07/2018

ORDRE DU JOUR

Session ordinaire

- 01 - Approbation du procès-verbal du conseil municipal en date du 11 avril 2018
- 02 - Approbation du procès-verbal du conseil municipal en date du 15 mai 2018
- 03 - Approbation du procès-verbal du conseil municipal en date du 4 juin 2018
- 04 - Révision générale des Plans d'Occupation des Sols - Prescription du Plan Local d'Urbanisme - Relance de la procédure d'élaboration
- 05 - RIFSEEP et ABSENCES
- 06 - Mise à jour du temps annualisé dans la collectivité
- 07 - RTT et temps partiels
- 08 - Décisions prises en application de l'article L2122-22
- 09 - Informations et questions diverses

Le Maire, Laurence CRISTOL